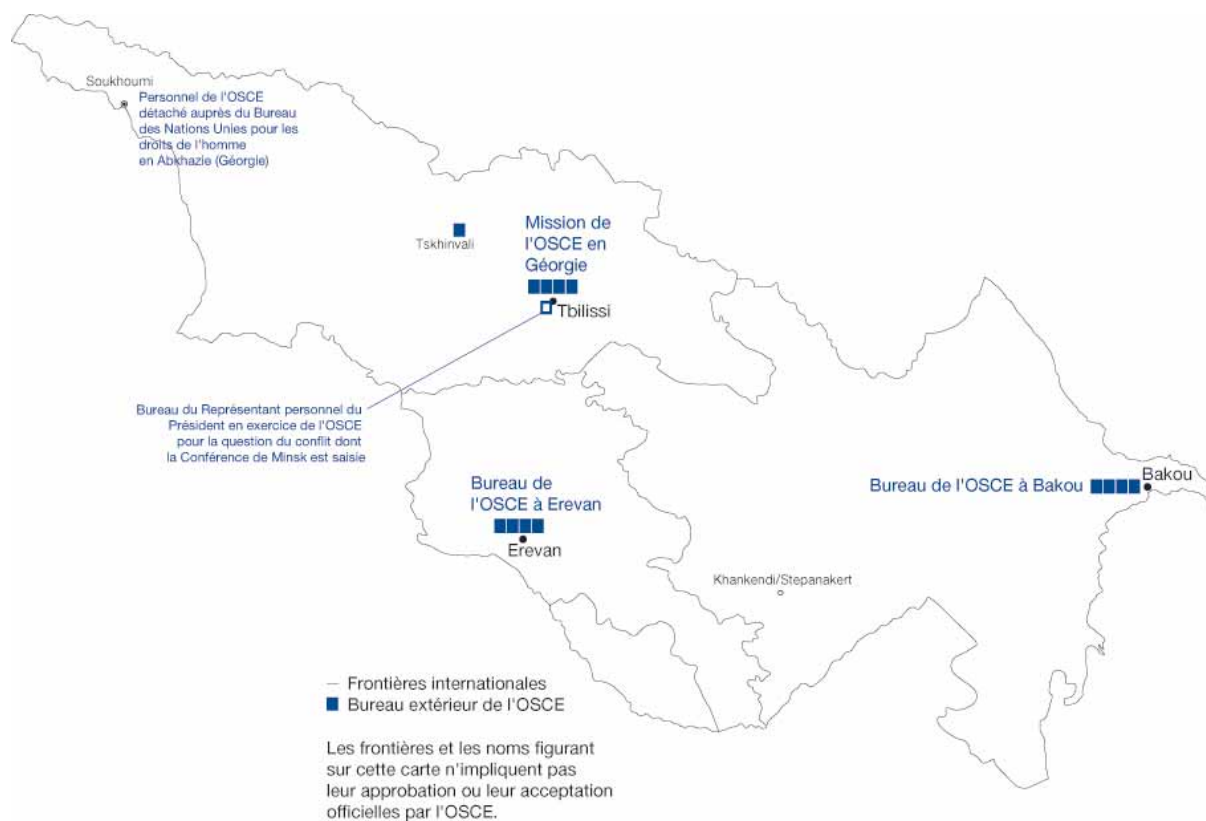


Caucase



Bureau de Bakou

En 2005, le Bureau de Bakou a mis l'accent sur le renforcement du développement de la société civile, de l'état de droit et des droits de l'homme ; la lutte

contre la traite des êtres humains ; la fourniture d'une assistance à la police ; la lutte contre la corruption ; et la sensibilisation du public aux ques-

tions environnementales. La réforme électorale et la promotion de la liberté de réunion en Azerbaïdjan ont continué à figurer parmi les principales priorités du

Bureau. Ce dernier a également pris des mesures initiales en vue du recyclage et de l'élimination des stocks de composants toxiques de propergols.

Activités liées à la dimension politico-militaire

Programme d'assistance à la police. Le Bureau a beaucoup progressé en 2005 dans l'amélioration du bâtiment et du programme de formation de l'école de police. Celle-ci dispose désormais du mobilier nécessaire dans toutes les classes et l'enseignement peut maintenant être assuré en partie dans une atmosphère plus propice à l'acquisition de connaissances. Les dortoirs et le matériel spécialisé restent cependant insuffisants.

Les professeurs de l'école ont assisté au premier cours formel de formation d'enseignants, assuré par les académies nationales de police de la République tchèque et destiné à aligner la formation de la police azerbaïdjanaise sur les normes internationales. Des plans de leçons ont été établis pour le nouveau cours d'initiation professionnelle sur la base du programme d'enseignement qui avait été convenu antérieurement entre le Gouvernement et le Bureau.

Formation en matière de liberté de réunion. Le Bureau a lancé deux projets de formation à l'intention des troupes internes du Ministère de l'intérieur et de la police, qui prévoient notamment une formation pratique de cinq jours à la maîtrise des manifestations publiques. La formation s'est achevée par une démonstration des techniques de maîtrise des manifestations qui sont conformes aux normes internationales.

Destruction des composants toxiques de propergols. Le Bureau a appuyé un projet prévoyant la fourniture d'une assistance technique et financière à l'Azerbaïdjan pour la destruction ou la conversion des composants toxiques périmés de propergols sur deux sites d'entreposage. (Pour de plus amples informations sur cette

question, veuillez vous reporter à la page 13).

Formation en matière de droits de l'homme et lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de l'assistance qu'il fournit à l'Azerbaïdjan en matière de lutte contre le terrorisme, le Bureau a dispensé une formation dans le domaine des droits de l'homme au département militaire de la protection des conduites d'hydrocarbures en exposant en détails leurs droits et leurs obligations en vertu du droit international.

Activités liées à la dimension économique et environnementale

Développement des petites et moyennes entreprises. Les principaux problèmes entravant le développement des petites et moyennes entreprises dans les régions de l'Azerbaïdjan résident dans le manque d'accès aux formations en matière de gestion et aux microcrédits. Les femmes, en particulier, se heurtent à des obstacles considérables lorsqu'elles souhaitent bénéficier d'une formation à la gestion, de capitaux et de microcrédits, en sorte qu'il leur est difficile de lancer et de développer des activités commerciales. Le Bureau s'est donc employé à former des femmes de régions rurales à la direction d'entreprises. A partir de janvier, le Bureau a dispensé à plus de 200 femmes de cinq districts d'Azerbaïdjan une formation qui s'est achevée par un concours de plans d'entreprise dont les lauréates ont bénéficié d'une aide à la création d'entreprises.

Bonne gouvernance et lutte contre la corruption. La corruption est considérée comme un obstacle majeur à la libéralisation des économies de marché et au développement économique régional, en particulier lorsqu'il existe un secteur

pétrolier et gazier générant des revenus importants. Conjointement avec le Syndicat des jeunes juristes, le Bureau a organisé des tables rondes publiques en vue de promouvoir les nouvelles lois anticorruption. Il a aussi publié et diffusé en azerbaïdjanais le manuel de l'OSCE sur les meilleures pratiques dans la lutte contre la corruption.

Sensibilisation du public aux questions d'environnement. Avec sa bibliothèque, qui a accueilli en moyenne 75 visiteurs par semaine, le Centre Aarhus a constitué une plaque tournante pour les activités des ONG s'occupant d'environnement. Il a en outre accueilli plus de 50 réunions publiques.

Le Bureau a lancé un programme d'un an portant sur l'élaboration d'un programme d'éducation écologique à l'intention des écoliers. Ce programme permettra de former des enseignants et des animateurs de collectivité à l'inclusion de ce que l'on appelle les « coffrets verts » dans les matériels d'éducation écologique des programmes scolaires.

Le Bureau et ses partenaires opérationnels ont soutenu l'initiative relative au Bus de l'énergie, qui sensibilise le public aux économies d'énergie et aux solutions de remplacement pratiques en matière énergétique dans les communautés rurales. Malgré les importantes réserves de pétrole et de gaz qu'il exploite actuellement, l'Azerbaïdjan connaît encore des déficits énergétiques chroniques dans les régions rurales, ce qui entrave un développement économique soutenu et contribue au déboisement dans ces régions. Le Bus de l'énergie – semi-remorque contenant des modèles d'exposition et dans lequel des informations sont données sur les économies d'énergie et sur les solutions de remplacement et les énergies renouvelables à bas prix pour les communautés rurales – a

contribué aux objectifs du Gouvernement consistant à favoriser le recours aux énergies renouvelables pour répondre aux besoins en matière de sécurité énergétique. Le Bus a porté la bonne parole dans quelque 150 villages en 2005.

Le Bureau a aussi continué à appuyer le projet OSCE-OTAN relatif à la surveillance des fleuves du Caucase du Sud, qui permet de recueillir des données à leur sujet depuis maintenant quatre ans. Il a également fourni à nouveau une assistance pour l'initiative OSCE-PNUD-PNUE sur l'environnement et la sécurité.

Activités liées à la dimension humaine

Observation de procès. Conjointement avec le BIDDH, le Bureau a présenté en février au Gouvernement azerbaïdjanais un rapport commun sur le *Programme d'observation des procès en Azerbaïdjan, 2003-2004*. A la suite d'entretiens avec le BIDDH, qui ont eu lieu à Varsovie, le Gouvernement a engagé un dialogue sur l'application des recommandations du rapport. Des discussions ont eu lieu au sein de groupes d'experts en novembre sur la détention préventive. Avant les élections parlementaires du 6 novembre, les tribunaux ont libéré sept dirigeants connus de l'opposition à la suite de pardons présidentiels et ont effacé le casier judiciaire des personnes condamnées pour des infractions liées aux troubles de l'ordre public qui avaient suivi l'élection présidentielle de 2003. Leur casier judiciaire ayant ainsi été apuré, il est devenu possible pour ces sept dirigeants, dont les procès avaient été observés par l'OSCE, de se présenter aux élections parlementaires.

Programme d'éducation du public sur les plaintes devant la Cour constitutionnelle. Le Bureau, la Cour constitutionnelle et une ONG locale ont lancé un programme destiné à donner aux membres du public les moyens de soumettre des plaintes individuelles. Des conférences et des exposés ont été faits dans toutes les régions du pays. Le Bureau a en outre chargé des avocats locaux de produire une brochure indiquant les conditions auxquelles doivent ré-

pondre les plaintes constitutionnelles.

Observation des activités du barreau créé récemment. Le Bureau a observé les activités du nouveau barreau et a fait pression pour que les avocats qui n'y avaient pas été admis puissent y adhérer. Il a diffusé un rapport sur la situation des avocats en Azerbaïdjan, qui appelle l'attention sur la situation critique de la profession juridique, souligne l'importance de la question et demande au Gouvernement de se saisir du problème.

Programme de formation à la défense des droits à l'intention des ONG. Afin d'aider les ONG à renforcer leurs capacités en matière de défense des droits et de négociation, le Bureau a mis au point un nouveau programme de formation et a fourni un appui pour des cours organisés par des ONG. Ceux-ci sont conçus pour instaurer un dialogue durable entre les représentants des partis politiques, des municipalités et des organisations communautaires et pour les rendre mieux à même de trouver un consensus et de gérer les conflits.

Enquête sur la justice pour mineurs. Le Bureau a chargé l'ONG *Alliance pour les droits des enfants* d'établir un rapport sur la justice pour mineurs en Azerbaïdjan. Les recommandations figurant dans ce rapport, le premier du genre, ont fourni un point de départ aux autorités pour remédier aux insuffisances du système judiciaire dans la façon dont il traite les mineurs. Le Gouvernement a indiqué qu'il examinerait les conclusions du rapport en vue de déterminer comment améliorer la situation des enfants détenus.

Fourniture d'un appui pour la création d'un registre d'état civil. Un expert international engagé par le Bureau a évalué le travail requis pour établir un registre d'état civil pour tout le pays en déterminant les incidences financières et techniques que cela aurait pour le budget de 2006. Le Bureau a appelé l'attention sur les exigences fondamentales auxquelles devrait satisfaire le système et sur les principales tâches à accomplir par les organismes publics pour le mettre en place. Le registre servira à consigner les événements démographiques à des

fins telles que l'identification des personnes ou les listes électorales.

Activités de lutte contre la traite. Le Bureau a conçu et financé un programme de formation à l'intention des femmes risquant d'être victimes de la traite à Guba, ville du nord du pays, où elles n'ont guère la possibilité d'améliorer leur sort. Avec l'appui de la municipalité, ce programme forme de jeunes femmes aux travaux de secrétariat et les aide à trouver un emploi productif en leur évitant ainsi de risquer d'être victimes des trafiquants.

La mise en œuvre du plan d'action national relatif à la lutte contre la traite des êtres humains, adopté en 2004, s'est intensifiée avec l'adoption d'une nouvelle loi sur la traite des êtres humains et d'amendements au code pénal. Le Bureau et le Ministère de l'intérieur ont rénové un bâtiment qui offre le premier refuge sûr du pays aux victimes de la traite et à ceux qui y sont exposés.

Fourniture d'un appui pour la concertation politique. Une des principales priorités du Bureau a été de fournir un appui pour la concertation entre les autorités et l'opposition. Elle a réuni les deux parties en mai pour s'entretenir des valeurs fondamentales de la démocratie, ce qui a constitué la première d'une série de réunions « de concertation » sur la démocratie. Tous les participants sont convenus d'un cadre déontologique en neuf points pour les partis politiques.

En septembre, une deuxième réunion de « concertation » a rassemblé les présidents des partis politiques, les chefs des comités exécutifs régionaux et de hauts représentants de la police et des troupes internes pour débattre de questions telles que le lieu des manifestations et des piquets de grève. Au cours de la réunion, les participants ont été invités à rechercher le dialogue entre tous les acteurs concernés et à élaborer un accord avant chaque manifestation ou piquet de grève. Cet accord devrait préciser qui y participera, où il aura lieu et comment il sera géré.

Elections parlementaires. Le Bureau a appuyé la mise en œuvre des révisions et recommandations relatives au code électoral et la

poursuite de la réforme du cadre juridique des élections parlementaires. Il a fourni des ressources financières et donné des avis sur les principes à prendre en considération pour le contenu des messages télévisés et radiodiffusés produits par l'ONG *Centre d'observation des élections*. Ce projet s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par le Bureau pour informer les électeurs au sujet de leur inscription sur les listes et pour les encourager à participer aux élections.

Des membres du Bureau ont suivi le scrutin lors des élections parlementaires du 6 novembre, qui ont été observées par le BIDDH. Le Bureau a suivi de près les réunions politiques et les manifestations publiques ainsi que le déroulement des arrestations, le cas échéant.

Questions de parité des sexes.

Dans ce domaine, le Bureau met l'accent sur le renforcement de la participation des femmes aux élections parlementaires comme électrices, militantes, observatrices et candidates. En coopération avec l'ONG médiatique locale *Internews*, le Bureau a produit une série de reportages et de débats sous le titre *Les femmes et les élections* qui ont été diffusés dans tout le pays jusqu'au jour du scrutin. Pendant l'année, le Bureau a accueilli plusieurs tables rondes sur la parité des sexes, auxquelles ont participé des organisations internationales, des donateurs et des représentants d'ambassades.

Chef du Bureau :

M. l'Ambassadeur Maurizio Pavesi

Budget révisé : 1 593 500 €

www.osce.org/baku

Mission en Géorgie

Le programme de réformes démocratiques du Gouvernement géorgien et les défis considérables posés par le processus de règlement pacifique du conflit géorgio-ossète ont nécessité la mise en œuvre d'une démarche intensive et transversale par la Mission en 2005.

Dans la zone du conflit géorgio-ossète, la situation est restée aussi précaire et tendue qu'elle l'était au moment de la conclusion du cessez-le-feu en août 2004. Les incidents vio-

lents enregistrés en 2005 ont comporté des fusillades, des enlèvements, des exécutions, des passages à tabac et une attaque au mortier dans une zone bâtie. Les violations des accords, et notamment un défilé militaire organisé le 20 septembre, ont aggravé la tension.

La Mission a contribué à une stabilisation en assurant une surveillance étroite et en participant à la Commission mixte de contrôle et elle a fait porter l'essentiel de ses activités

sur les domaines où un contexte plus favorable au dialogue politique pourrait être créé.

Parmi les autres défis importants ont figuré l'arrêt de l'Opération d'observation des frontières au début de l'année ainsi que l'établissement et la mise en œuvre rapide du programme d'aide à la formation destiné à transmettre les leçons et les enseignements tirés de l'Opération d'observation au Service géorgien des gardes-frontières.

La Mission a également fourni une aide au nouveau Gouvernement géorgien pour divers aspects de son programme de réformes démocratiques, ce qui a amené le personnel de la Mission chargé des dimensions économique-environnementale et humaine à participer à de nouveaux travaux substantiels avec leurs interlocuteurs du Gouvernement et de la société civile.

Activités liées à la dimension politico-militaire

REGLEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS

Conflit géorgio-ossète. La principale priorité de la Mission a consisté à mener des activités au titre de toutes les dimensions pour contribuer au règlement pacifique du conflit géorgio-ossète. La Mission a pris une part active aux réunions de la Commission mixte de contrôle (CMC), qui s'est réunie à six reprises, et notamment à l'occasion d'une session spéciale tenue à Ljubljana en novembre à l'invitation du Président en exercice de l'OSCE. La CMC est coprésidée par les parties géorgienne, ossète du Sud, ossète du Nord et russe et vise à dynamiser le processus politique en vue d'un règlement pacifique.

La Mission a engagé les parties à prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation en matière de sécurité. Elle a présenté en particulier des propositions destinées à faire progresser la démilitarisation de la zone du conflit et à favoriser la coopération entre les forces de police des parties.

La Mission a intensifié les consultations avec les membres de la CMC, de hauts responsables géorgiens et des ambassades en vue de veiller à ce que les parties continuent à dialoguer et à rechercher des solutions pour assurer la stabilité. L'observation de la situation militaire dans la

zone du conflit et la présentation de rapports en temps utile aux Etats participants de l'OSCE demeurent des tâches importantes.

Afin d'aider à stabiliser la situation en matière de sécurité et à instaurer un contexte plus propice au dialogue politique, la Mission a mis en œuvre plusieurs initiatives destinées à accroître la confiance entre les parties. Ces initiatives comportent des programmes concernant le relèvement de l'économie et de l'infrastructure, la promotion de la société civile et des droits de l'homme, l'octroi d'une formation aux journalistes couvrant le conflit afin qu'ils rendent compte objectivement des événements et les moyens de faciliter la production du bulletin de la CMC.

Activités relatives aux droits de l'homme et à la société civile dans la zone du conflit

géorgio-ossète. La Mission a soutenu des projets intéressant les communautés ossète et géorgienne en vue de promouvoir les droits de l'homme et de renforcer la confiance dans l'aptitude de la société civile à aider à régler les conflits. Par l'intermédiaire du Centre des droits de l'homme de Tskhinvali, la Mission a mis sur pied une formation à l'intention du personnel des prisons, des sessions hebdomadaires sur les droits de l'homme et des cours d'anglais destinés aux enseignants ainsi qu'aux enfants géorgiens et ossètes. La Mission a également mené des activités destinées à renforcer la société civile et

à sensibiliser aux droits de l'homme dans des villages administrés par les différentes parties. Elle a concouru à la formation d'étudiants ossètes et géorgiens aux droits humains internationaux et à l'histoire du Caucase. Elle a aussi financé 14 projets communautaires et deux centres de formation linguistique afin d'étendre les possibilités de carrière dans toute la zone du conflit.

Projets de relèvement en cours

La Mission a continué de coordonner la mise en œuvre de projets de relèvement de l'infrastructure dans la zone du conflit, qui sont financés par un don de 2,5 millions d'euros de la Commission européenne. Ces projets portaient notamment sur l'amélioration de l'approvisionnement de la communauté en électricité, en gaz et en eau. Sous l'égide d'un comité directeur, la Mission a dirigé des consultations régulières entre les deux parties, la Commission européenne et les partenaires opérationnels, à savoir le PNUD et le HCR.

Observation de la situation sur le terrain. Les officiers d'observation appartenant à la Mission ont continué à patrouiller la zone du conflit et à visiter les points de contrôle et les postes d'observation. Ils ont aussi accompagné les équipes des forces communes de maintien de la paix et échangé des informations avec le commandant des postes d'observation visités. Des inspections des armements ont été effectuées afin

de confirmer que l'équipement des forces communes correspondait à leur propre inventaire et à leur règlement.

Formation de vingt journalistes géorgiens et ossètes à la couverture des conflits

Pour la première fois depuis le regain de tension de 2004, des journalistes de Géorgie et d'Ossétie du Sud ont participé à un programme spécialisé sur le professionnalisme dans la couverture des conflits. Ce programme a comporté plusieurs sessions de formation à Tskhinvali et un voyage d'étude au Royaume-Uni. Organisé conjointement par la Mission et l'ambassade du Royaume-Uni à Tbilissi, le cours a permis de passer en revue les difficultés que présentent une couverture équilibrée des questions liées au conflit en Irlande du Nord et a aidé à instaurer un dialogue et des relations de travail entre des professionnels des médias.

Etude d'évaluation des besoins relatifs au relèvement et au développement économique de la zone du conflit

En novembre, la Mission a lancé une Etude d'évaluation des besoins dans la zone du conflit géorgio-ossète, qui a été exécutée par 18 experts internationaux et locaux. Le but recherché est d'élaborer un certain nombre de propositions de projets dans les domaines du relèvement de l'infrastructure et du développement économique en vue de les soumettre aux donateurs potentiels.

Conflit géorgio-abkhaze. Le processus de paix a repris au printemps au titre du cadre de Genève placé sous l'égide de l'ONU et du « modèle de Sotchi pour les groupes de travail » établi par les Présidents russe et géorgien en 2003. La Mission a participé à deux réunions entre les parties sur la question des assurances de sécurité.

La partie abkhaze n'ayant toujours pas donné son accord, il n'y a eu aucun progrès en 2005 en ce qui concerne l'ouverture, à Gali, d'une antenne du Bureau commun ONU-OSCE des droits de l'homme en Abkhazie (Géorgie).

Dans le cadre des activités du Bureau des droits de l'homme en Abkhazie (Géorgie), la Mission a favo-

risé l'enseignement des droits de l'homme à 3 000 enfants des écoles du district d'Otchamchira, en servant du matériel didactique du Conseil de l'Europe. Elle a chargé une station de télévision commerciale locale de Soukhomi de produire des programmes locaux de sensibilisation aux droits de l'homme sur différents thèmes. Elle a dispensé une formation et fait des dons à des organisations de la société civile du district de Gali en vue d'améliorer leurs compétences de gestion et leur professionnalisme.

AUTRES ACTIVITES LIEES A LA DIMENSION POLITICO-MILITAIRE

Destruction de stocks militaires excédentaires. En octobre, le Ministre géorgien des affaires étrangères a signé un accord relatif à la poursuite de la troisième étape d'un projet de l'OSCE portant sur le démontage et le recyclage de munitions périmées sur le territoire géorgien. En novembre, des travaux de maintenance et de clôturage et d'autres travaux préparatoires étaient en cours sur la base de démontage de Dedoplistskaro.

Action contre le terrorisme. Afin de préparer le terrain à l'adoption des trois derniers des 12 Conventions et Protocoles universels relatifs à la lutte contre le terrorisme, la Mission et le Ministère des affaires intérieures ont lancé un projet pour aligner la législation géorgienne en la matière sur les normes internationales.

Par le biais d'une série de projets ciblés comportant des voyages d'étude, la Mission a aidé les structures antiterroristes de la Géorgie à resserrer la coopération avec leurs homologues d'Europe et a mis sur pied une série d'ateliers consacrés à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée en vue de renforcer sensiblement leur professionnalisme.

La Mission a en outre collaboré étroitement avec le Ministère à la mise en place d'un centre de gestion des crises, à la création d'un système d'information commun sur les terroristes et les criminels condamnés et présumés, à l'adoption d'un document relatif aux meilleures pratiques et à l'envoi de fonctionnaires à des conférences

sur la lutte contre le terrorisme organisées en Géorgie et à l'étranger.

Réforme de la police. Conformément au programme de réforme du Ministère des affaires intérieures, la Mission a achevé en février, avec la participation d'experts internationaux, une évaluation approfondie des besoins en matière de police. Les recommandations formulées ont jeté les fondements du projet d'assistance de courte durée mené actuellement par l'OSCE, qui était conçu pour aider le Ministère à instituer un vaste système de gestion du personnel, à créer une unité de développement de la police de proximité et à introduire un cours de base récemment mis au point dans le programme d'enseignement de l'académie de police. Ce projet a également aidé à financer l'exécution de réparations et l'installation de nouveaux équipements dans la bibliothèque de l'académie.

Programme d'assistance à la formation. En réponse à une demande formulée par le Gouvernement géorgien au début de 2005 en ce qui concerne le perfectionnement des gardes-frontières géorgiens dans le domaine de la gestion des frontières, la Mission a mis sur pied un programme d'aide à la formation. Cette initiative vise à leur transférer les compétences qu'elle a acquises pendant les cinq années où elle a observé les frontières.

Les stagiaires étaient des officiers de rang moyen et des sous-officiers, dont certains étaient considérés comme de futurs instructeurs potentiels.

Les sessions pratiques et théoriques ont porté sur les domaines suivants :

- opérations de sauvetage et règles de sécurité dans les zones montagneuses dangereuses ;
- planification et gestion des unités frontalières pendant le jour et la nuit ;
- patrouilles, observation et rapports ;
- entretien d'équipements spéciaux ;
- lecture des cartes ;
- communications ;
- premiers secours.

Une équipe de 50 personnes, dont 30 experts internationaux, met en

œuvre ce programme depuis le siège de la Mission de l'OSCE à Tbilissi et quatre autres centres de formation régionaux (Lilo, Kazbegi, Lagodekhi et Omalo)

Activités liées à la dimension économique et environnementale

Sécurité économique. La Mission a continué à axer ses activités sur le développement des petites et moyennes entreprises en soutenant la lutte contre la corruption et en donnant des avis au Gouvernement en matière de politique économique. Elle a en outre appuyé activement des initiatives relatives à la bonne gouvernance dans des régions situées en dehors de Tbilissi. Ces activités ont consisté notamment :

- A procéder à une évaluation concernant des installations de production de chaises roulantes en Géorgie, y compris l'Abkhazie; une fois créées, ces installations fourniront des emplois à des handicapés.
- A organiser un camp estival de jeunesse sur la création d'entreprises; au cours de ce camp, des jeunes de toute la Géorgie ont été formés aux fondamentaux de la création d'entreprises.
- A mettre sur pied un atelier consacré à la lutte contre le blanchiment d'argent à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux ; la Mission a soutenu les efforts déployés par des ONG pour assurer l'application des recommandations du réseau anticorruption de l'OCDE.
- A analyser le plan de privatisation du pays ; cette analyse approfondie, effectuée par la Mission en coopération avec le Conseil national de sécurité, a porté principalement sur la croissance de l'économie et sur la planification rationnelle de la politique économique.
- A créer des centres de documentation sur la bonne gouvernance à Gardabani et Marneuli ; ces centres visent à aider les administrations locales à établir et à exécuter leur budget ainsi qu'à diffuser des informations dans les villages des régions où vivent d'importantes minorités nationales.

Sécurité environnementale. La Mission a ouvert un Centre Aarhus à Tbilissi le 19 décembre conjointement avec le Ministère géorgien de l'environnement. Ce centre a pour but de promouvoir les principes de la Convention d'Aarhus signée par la Géorgie en 2003 et d'aider à accroître la confiance entre les secteurs du Gouvernement et de la société civile qui s'occupent des questions d'environnement.

La Mission s'est employée à recenser les problèmes environnementaux susceptibles d'entraîner une instabilité, voire un conflit. Avec le concours du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, la Mission a apporté son appui à l'initiative OSCE-ONU sur l'environnement et la sécurité pour l'élaboration de projets répondant à des préoccupations environnementales.

La Mission a en outre financé un camp estival de jeunesse sur l'environnement afin de dispenser une éducation écologique à de jeunes géorgiens.

Activités liées à la dimension humaine

Renforcement des institutions démocratiques. La Mission s'est attachée à renforcer les capacités de la société géorgienne et de ses institutions sur la voie de la démocratisation, en vue notamment d'assurer une démocratie locale qui fonctionne et de permettre de procéder à des élections libres et équitables. La Mission a en outre œuvré en faveur de l'indépendance et du professionnalisme des médias géorgiens.

Processus électoral. La nouvelle Commission électorale centrale a bénéficié d'une assistance dans les efforts qu'elle déploie pour rendre le recrutement d'administrateurs d'élections plus transparent et plus responsable. La Mission continue à favoriser le renforcement des capacités d'ONG locales à observer les élections et participe au processus de développement de la législation géorgienne visant à garantir des élections bien organisées et équitables.

Autonomie locale. Dans ce domaine, les activités de la Mission

ont consisté notamment à fournir un appui pour la formation de fonctionnaires locaux, à promouvoir la participation des citoyens à l'administration locale et à observer le processus d'établissement des budgets locaux dans des villes de toute la Géorgie. La Mission a favorisé le débat public sur la modification de la législation dans le domaine de l'autonomie locale en prévision des élections locales de 2006.

Liberté des médias. Afin de rendre les médias mieux à même d'informer les citoyens de manière équilibrée et objective, la Mission a fourni un appui pour le développement des compétences professionnelles dans les médias audiovisuels régionaux indépendants. Ces activités ont comporté l'organisation de sessions de formation à l'intention de journalistes d'Ossétie du Sud, d'Adjarie et d'autres régions de Géorgie occidentale. La Mission a en outre prêté son concours pour l'observation de l'application de la Loi sur la liberté d'information dans les régions et dans la capitale.

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES FONDAMENTALES

La Mission a continué à collaborer avec des organismes d'Etat et des ONG à la promotion des normes internationales en matière de droits de l'homme, en mettant l'accent sur les zones rurales. Elle a recouru à une double approche : exécuter des projets de promotion des droits de l'homme et s'occuper d'affaires relatives à ces droits. Ces activités ont consisté notamment à observer des procès, à donner des consultations juridiques et à exprimer sa préoccupation devant des violations présumées des droits de l'homme.

Une assistance a été accordée au Gouvernement pour l'application du *Plan d'action national contre la torture 2003-2005* au travers du resserrement de la coopération entre le Conseil national de sécurité, le Bureau des avocats commis d'office, le Bureau des procureurs généraux et le Ministère de l'intérieur. Les activités ont consisté notamment :

- à effectuer des visites inopinées dans des lieux de détention ;
- à réagir aux violations ; et
- à élaborer des stratégies pour améliorer les conditions de détention.

La Mission a aidé à renforcer les mécanismes de protection des droits de l'homme dans les zones rurales, principalement en conseillant le Bureau des avocats commis d'office, en proposant des consultations juridiques gratuites et en organisant des séminaires à l'intention de fonctionnaires, de juristes et de défenseurs des droits de l'homme.

Elle a introduit et financé l'enseignement des droits de l'homme dans les écoles de quatre districts de Géorgie, à savoir Kvemo Kartli, Samtskhe-Javakheti, Samegrelo and Adjara.

En outre, la Mission a favorisé l'intégration des minorités ethniques en créant des centres communautaires dans la région de Kvemo Kartli. Ces centres tiennent régulièrement des sessions de formation au géorgien et à l'anglais, à l'informatique et aux droits de l'homme. Ils organisent également des groupes de discussion sur des sujets présentant un intérêt pour une société multiethnique.

Renforcement de la lutte contre la traite des êtres humains. La mise en œuvre du *Plan d'action national contre la traite des êtres humains 2005-2006*, élaboré par des représentants du Gouvernement et d'ONG en 2004 avec le concours de la Mission, a occupé une grande place dans les activités. Une évaluation du mécanisme national d'orientation effectuée avec l'appui de la Mission a été publiée en septembre. La Mission a également fourni une aide pour un projet pilote mené dans la région d'Adjara en vue de renforcer la coopération entre les autorités locales et des ONG pour la détermination et l'orientation des victimes de la traite.

Egalité des sexes. La Mission a aidé le Gouvernement et des organisations féminines à élaborer un plan d'action national destiné à favoriser l'égalité des sexes. Le projet a été soumis à l'approbation du Gouvernement avant la fin de l'année.

PROMOTION DES REFORMES JURIDIQUES EN GEORGIE

La Mission a soutenu les réformes en cours du système juridique en

Géorgie. En 2005, elle a notamment :

- Aidé le Ministère de la justice à mettre en œuvre la réforme du registre d'état civil ;
- Facilité l'instauration d'un ordre judiciaire indépendant, professionnel et impartial en Géorgie ; la Mission a fourni une assistance financière à l'Association des juges de Géorgie pour l'élaboration de directives sur l'adoption des décisions judiciaires en matière de droit pénal, de droit administratif et de certains types de droit civil. La Mission a également fourni un appui à l'Association pour l'organisation d'une série de formations à l'intention des juges de l'ensemble du pays de juin à septembre.
- Favorisé l'établissement d'un système pénitencier sûr ; une assistance a notamment été fournie pour la formation professionnelle de base du nouveau personnel des institutions pénitentiaires.
- Facilité le dialogue entre les juristes géorgiens ; la Mission a favorisé le dialogue entre les juristes géorgiens et notamment les échanges de vues sur les réformes juridiques en cours en Géorgie.

Chef de Mission :
M. l'Ambassadeur Roy Reeve
Budget révisé : 12 324 800 €
www.osce.org/georgia

Bureau d'Erevan

Le Bureau a engagé plusieurs initiatives pour aider les autorités arméniennes à améliorer la législation relative aux droits de l'homme et le fonctionnement de l'organe législatif en 2005. Ces efforts se sont révélés particulièrement opportuns, eu égard aux changements constitutionnels adoptés lors d'un référendum en novembre, qui ont renforcé l'autorité de l'Assemblée nationale. Le Bureau a contribué à la

nouvelle législation sur les élections et la liberté de réunion et il a continué à œuvrer en faveur d'une amélioration des lois sur la liberté de religion et la lutte contre la traite. Il a également exécuté deux grands projets portant sur le recyclage du composant de propergols (*mélange*) dangereux pour l'environnement et sur la fourniture d'une assistance pour la formation de la police et la promotion de la police de proximité.

Privilégiant davantage les régions situées hors d'Erevan, le Bureau a créé deux centres publics locaux d'information sur l'environnement dans la province de Syunik et organisé des tables rondes sur les droits économiques, environnementaux et humains et sur les questions de démocratisation dans plusieurs régions. Parmi ses autres domaines d'activité ont figuré la protection des droits de l'homme, la li-

berté des médias, le développement des petites et moyennes entreprises (PME), les migrations de main-d'œuvre et la lutte contre la corruption, la traite et le blanchiment d'argent.

Le Bureau a profité des cérémonies qui ont marqué son cinquième anniversaire pour promouvoir les valeurs, les engagements et les principes de l'OSCE et pour accroître ses activités de sensibilisation.

Réforme législative. Le Bureau a beaucoup progressé dans la promotion de la réforme législative. Le Parlement a approuvé des amendements au code électoral et à la *Loi sur l'organisation des réunions, des rassemblements, des marches et des manifestations*, qui ont rapproché la législation des normes internationales. Le Bureau préconisait depuis longtemps une réforme législative dans ces domaines, et dans les deux cas les lois ont été adoptées sur la base des recommandations formulées par le BIDDH et la Commission de Venise.

Le Bureau a prêté son concours pour le processus de réforme constitutionnelle. Le BIDDH a communiqué aux autorités des observations sur les dispositions des divers amendements relatives aux droits de l'homme. Avant le référendum constitutionnel du 27 novembre, le Bureau a organisé une campagne dans les médias en faveur de la participation des électeurs.

En coopération avec la société civile et des organismes gouvernementaux, le Bureau a continué d'apporter une aide pour les travaux sur le projet de législation relatif à la liberté de religion et aux migrations de main-d'œuvre.

Appui à l'Assemblée nationale. Afin de renforcer les compétences professionnelles du personnel parlementaire, le Bureau, avec le concours de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, a organisé, à l'intention d'experts de trois comités permanents et de deux départe-

ments, un cours de perfectionnement de trois semaines, qui a été suivi d'une visite de travail d'une semaine auprès des Assemblées nationales autrichienne et slovène. Après cette expérience réussie, le Bureau, à la demande du Ministère des affaires étrangères, a organisé un cours analogue d'une semaine destiné à améliorer les outils et les méthodes de recherche et d'analyse du personnel du Ministère.

Lutte contre la corruption. Le Conseil anticorruption du Premier Ministre mis en place pour appliquer la stratégie nationale anticorruption 2003 de l'Arménie a servi de cadre à la poursuite des travaux du Bureau dans ce domaine. Conjointement avec la Commission de surveillance anticorruption, il a organisé une conférence internationale au cours de laquelle des experts internationaux ont examiné les meilleures pratiques en matière de lutte contre la corruption. Le Bureau a également continué à présider un groupe de travail des missions internationales et bilatérales souhaitant contribuer à ces efforts.

Le Bureau a prêté son appui à des membres d'une coalition d'ONG contre la corruption en vue de sensibiliser le public à la corruption dans des secteurs importants comme la police de la circulation, les services de santé, l'enseignement supérieur et la fonction publique. Conjointement avec le bureau du Procureur général, le Bureau a traduit et publié une version en arménien du document intitulé *Meilleures pratiques en matière de lutte*

contre la corruption, produit par le Bureau du Coordonnateur de l'OSCE pour les activités économiques et environnementales.

Elimination des stocks de composants de propergols

Le Bureau a poursuivi son projet d'élimination des composants de propergols lancé en 2004 à la demande du Gouvernement arménien. Le « mélange » est une substance dangereuse qui, en raison de la détérioration des conteneurs de stockage, représente un risque pour la population et l'environnement. A la suite de la signature d'un mémorandum d'accord avec le Ministère de la défense le 30 septembre, la phase finale et décisive de la mise en œuvre du projet a été engagée. Ainsi, 872 tonnes de « mélange » seront recyclées de manière écologiquement rationnelle en un produit d'amendement minéral, qui servira à améliorer le pH de sols pauvres dans la région. (Pour de plus amples informations sur cette question, veuillez vous reporter à la page 13)

Activités liées à la dimension politico-militaire

Assistance à la police. Dans le cadre du Programme d'assistance à la police de l'OSCE, le Bureau a favorisé le développement de la police de proximité dans un district d'Erevan en vue d'améliorer l'échange d'informations entre la police et le public et d'accroître la confiance de ce dernier dans la police.

Le Bureau a aussi fourni une aide pour la remise en état du Centre national de formation des sous-officiers et examine ce qui pourrait être ajouté au programme d'enseignement du Centre en 2006 pour l'aligner sur les normes internationales.

Sécurité Internet. Le Bureau a joué un rôle de premier plan dans le traitement de cette question de plus en plus importante. Le secteur arménien des services informatiques en expansion rapide est vulnérable aux attaques Internet, tant militaires que criminelles. En coopération avec les autorités, le Bureau a contribué de façon décisive à la création d'une équipe nationale spéciale chargée d'établir un Plan d'action national sur la sécurité Internet. Le projet expose les méthodes à suivre pour renforcer les aspects législatifs et techniques de la sécurité Internet et rendre le Gouvernement mieux à même de lutter contre la criminalité Internet.

Activités liées à la dimension économique et environnementale

Le Bureau a aidé à créer, dans trois régions, quatre nouveaux Centres Aarhus, qui ont pour but de sensibiliser le public aux questions d'environnement et de l'encourager à participer à la prise des décisions en matière environnementale.

Le Bureau a continué à appuyer la mise en œuvre de la partie arménienne du Projet de surveillance des fleuves dans le Caucase du Sud, qui, en 2005, a porté essentiellement sur le rétablissement d'un système régional de surveillance des eaux, le renforcement des capacités techniques locales et la création d'un système de mise en commun des modèles accessible par Internet. Ce projet OSCE-OTAN, qui en est maintenant dans sa quatrième année, permet de surveiller qualitativement et quantitativement les eaux du bassin de la Koura et de l'Araxe.

Le Bureau a fourni une aide à l'administration de la province de Syunik pour le développement économique et social de cette région éloignée unique en son genre. Les activités menées ont consisté notamment à établir un guide de la

province destiné à attirer à la fois les touristes et les investisseurs potentiels ainsi qu'une étude sur l'impact environnemental de l'industrie minière de la ville de Kadjaran, entreprise à la demande de la collectivité locale. Conjointement avec le PNUD, le Bureau a commandé une étude de faisabilité sur la création d'une pépinière d'entreprises dans la ville de Goris, axée sur la promotion des PME.

Pour aider à lutter contre le blanchiment d'argent et à réprimer le financement du terrorisme, le Bureau, à la demande des autorités arméniennes, a favorisé l'adoption d'un cadre législatif et la mise en place d'une unité de renseignement financier relevant de la Banque centrale d'Arménie. Il a organisé des conférences et facilité des programmes de formation pour favoriser l'intégration de l'Arménie dans les organisations internationales participant à la lutte contre la criminalité.

En vue de faciliter le commerce et les échanges, le Bureau, conjointement avec la fondation Eurasia, a lancé un projet pluriannuel visant à engager une concertation dans la région du Caucase du Sud sur les possibilités d'harmoniser les règlements et les politiques en matière de douane. Il a aidé à organiser un atelier sur les problèmes liés aux réformes juridiques et structurelles en rapport avec les échanges et le commerce et sur la promotion de la concertation entre les milieux d'affaires et les fonctionnaires dans toute la région.

En vue de renforcer la réforme de la législation économique, le Bureau, à la demande du Ministère du commerce et du développement économique, a organisé une série de tables rondes consacrées essentiellement à la réduction des barrières administratives et à l'amélioration de la conjoncture pour les PME. Les recommandations élaborées lors de ces discussions à propos de la réforme ont été incorporées dans le *Programme national pour le développement des PME 2006*.

Activités liées à la dimension humaine

Le Bureau a présidé le groupe de travail international sur les ques-

tions de médiation. Conjointement avec le BIDDH, il a contribué au renforcement des capacités du Bureau du Médiateur arménien grâce à des visites d'échange avec les institutions du Médiateur de Pologne et de Lituanie.

Promotion de la tolérance par la culture

Animé par la déclaration adoptée à la réunion de l'OSCE tenue à Cordoue en juin, le Bureau et le Ministère des affaires étrangères ont organisé un concert le 29 septembre en vue de promouvoir une culture de tolérance en Arménie. Des solistes arméniens renommés et le Sympho-Jazz Orchestra de la radiotélévision publique ont exécuté des œuvres du grand compositeur arménien Willi Weiner, dont la musique s'inspire des traditions culturelles de plusieurs nations. Une brochure spéciale trilingue relative aux engagements de l'OSCE fondés sur l'Acte final d'Helsinki, le Document de Copenhague de 1990, la Charte de Paris de 1990 pour une nouvelle Europe et la Déclaration de Cordoue a été publiée et distribuée aux invités lors de cette manifestation.

« Les manifestations de ce genre revêtent une importance énorme, » a déclaré M. Armen Arnautov-Sargyasan, Vice-Président du Centre culturel Menora, qui était le coorganisateur de la manifestation. « (Nous édifions) des ponts de compréhension mutuelle et de convergence à travers l'histoire, la culture, les traditions et l'art, ainsi que le respect, l'acceptation et l'appréciation de la riche diversité des cultures de l'ensemble de la planète. »

Environ 300 employés du système pénitentiaire seront formés tous les ans au centre de formation rénové récemment par le Bureau et le Ministère de la justice.

Sur la base de son projet d'observation des droits de l'homme dans l'armée arménienne, le Bureau a élaboré et présenté au Ministère de la défense et aux forces armées une série de recommandations portant notamment sur la création d'une filière indépendante pour la réception des plaintes des militaires et sur une formation plus systématique aux droits de l'homme.

Le Bureau a également tenu des consultations avec le Ministère du Travail et des questions sociales et avec celui de la Santé au sujet de l'amélioration des solutions de remplacement du service militaire en Arménie. Il a organisé une table ronde à laquelle ont participé les principales parties prenantes pour débattre des différents points de vue sur la pratique du service de substitution et trouver un dénominateur commun.

Environ 150 enfants handicapés ont tiré profit de la création d'un Centre communautaire dans la région de Noyemberyan avec le concours du Bureau. Ce centre favorise la socialisation et l'inclusion des enfants handicapés et fournit un soutien à leurs familles. Il sensibilise les autorités locales et les responsables communautaires à leurs problèmes.

Le Bureau a continué de coopérer étroitement avec les autorités arméniennes compétentes, le Défenseur des droits de l'homme et la société civile en ce qui concerne les plaintes individuelles en matière de droits de l'homme. Le traitement des plaintes par les autorités permet de mieux évaluer la situation en matière de droits de l'homme dans le pays et de mieux promouvoir ces droits. Le Bureau a en outre renforcé sa campagne de sensibilisation du public aux droits de l'homme en abordant la question des minorités religieuses et celle des solutions de remplacement au service militaire.

Le Bureau a aidé le Gouvernement à élaborer une législation contre la traite ainsi que des mécanismes efficaces fondés sur les droits de l'homme pour protéger et aider les victimes de la traite (Mécanisme national d'orientation). Il a organisé une série de tables rondes et de séminaires à l'intention des autorités arméniennes et des ONG actives dans ce domaine. Au milieu de 2005, il a resserré sa coopération avec le Bureau du Procureur général dans le domaine de l'application de la législation existante.

Le Bureau a coopéré avec le Gouvernement et d'autres partenaires internationaux aux fins de la mise en œuvre du *Plan d'action national pour la promotion des femmes*, adopté en 2004. Il a exécuté un projet destiné à sensibiliser les jeu-

nes étudiants au rôle des femmes dans la société et, conjointement avec le PNUD, il a favorisé la participation de femmes aux élections locales tenues à l'automne.

Le Bureau a également continué à suivre de près l'évolution de la situation dans le domaine de la liberté des médias. Le Groupe de travail sur la législation relative aux médias, présidé par le Bureau, a continué à servir de tribune ouverte pour l'échange d'informations, l'examen des problèmes et l'adoption de mesures conjointes pour améliorer la situation.

Chef du Bureau :
M. l'Ambassadeur Vladimir Pryakhin
Budget révisé : 1 460 900 €
www.osce.org/yerevan